

VALORISER LES ENTREPRISES TARNAISES CITOYENNES

Porteur du projet : association Initiatives Tarnaises
Services associés : Direction du Développement
Partenaires extérieurs : établissements bancaires,
 chambres consulaires

La prise en compte des dimensions du développement durable dans les entreprises tarnaises est émergente. Concernant l'éco-responsabilité, quelques entreprises sont certifiées ISO 14 001 pour leur système de management environnemental.

Les opérations de sensibilisation et d'appui menées par les chambres consulaires se développent mais restent ponctuelles (économie d'énergie et chauffage solaire auprès des artisans, opérations déchets alimentaires usagés ...). Les activités d'économie sociale et solidaire sont par contre bien ancrées dans le territoire, par exemple avec le Club d'investisseur CIGALES, déjà ancien.

Le Conseil général souhaite, à travers l'action menée par Initiatives Tarnaises, valoriser les entreprises innovantes en matière de développement durable ou intégrant ce principe au cœur de leur fonctionnement.

Environnement

Favoriser l'éco-responsabilité des entreprises tarnaises en création (éco-conception, système de management environnemental, éco-filières...)

Social

Favoriser la responsabilité sociale des entreprises tarnaises (condition de travail et santé, égalité homme-femme...)

Economie

Renforcer les éco-filières dans le Tarn

Gouvernance

Favoriser la gouvernance d'entreprises

**Lancement
2007**

Cadre de référence :

- Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Le projet :

L'association Initiatives Tarnaises a pour objectifs de :

- favoriser les initiatives créatrices d'emplois,
- accompagner par un appui technique et financier les projets de création ou de reprises d'entreprises,
- renforcer les fonds propres du futur chef d'entreprise.

Son intervention consiste à :

- réaliser l'ingénierie du plan de financement des projets,
- assurer l'interface entre les créateurs-repreneurs et les banques ou fonds de garantie,
- attribuer des prêts à des porteurs de projets économiques, sans intérêt ni caution d'un montant compris entre 4 000 et 15 000 €,
- remettre un prix à des jeunes ayant un projet d'entreprise innovant.

Dès 2007, seront privilégiés les projets prenant en compte des enjeux liés au développement durable.

Suivi et indicateurs :

- Nombre de prêts accordés à des porteurs de projet
- Nombre de projets candidats à la remise du prix

